



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Pacy sur Eure le 10 09 2024

ACCUEIL

- **Appel des délégués, vérification des pouvoirs**

Mr Dany BOUVET, président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, donne le résultat du quorum.

- Nombre de clubs présents : **82 sur 108 soit 75.93%**
- Nombre de clubs représentés : **561 sur 712 soit 78,79 %**

Le quorum étant atteint, Mr Dany BOUVET déclare l'Assemblée Générale Elective ouverte.

1. Allocution de Marc ROUTIER, Président du DEF :

« Dans notre volonté d'aller à la rencontre de nos clubs et leurs licenciés dans l'ensemble du département, nous sommes aujourd'hui dans la ville de Saint Aquilin de Pacy que je remercie de nous accueillir dans cette **Salle des fêtes Roger Gouesnard.** »

- **Mr ROUTIER appelle Mr le Maire de Pacy sur Eure, Mr Yves LELOUTRE pour qu'il dise quelques mots :**

Mr LELOUTRE souhaite la bienvenue aux personnes présentes et dit sa satisfaction de voir les instances du football eurois organiser cette Assemblée Générale électorale dans sa ville. Il met l'accent également sur la volonté des élus de sa commune de promouvoir le sport.

Mr ROUTIER remercie, Mr le Maire en ces mots :

« Nous savons tout ce que Pacy, sa commune et son club, représentent pour le football dans notre département. Le stade de Pacy Ménéilles est un très bel outil de travail et il est régulièrement utilisé par le District pour l'organisation de manifestation. Merci de votre aide et de votre soutien »

- **Mr ROUTIER appelle Mr Pascal LEHONGRE, vice-président du département de l'Eure pour qu'il dise quelques mots :**

Mr LEHONGRE souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle l'importance du soutien apporté par le Département au football eurois malgré une conjoncture difficile. Il confirme

également la volonté du Département de développer des projets avec le District de l'Eure, notamment concernant l'éclairage des terrains avec une mise en place en cours d'un partenariat avec le SIEGE.

Mr ROUTIER remercie, Mr le Vice-Président du département en ces mots :

« Mr le vice-président, mon cher Pascal, merci pour ces mots, nul doute que les représentants du District et du département auront l'occasion de se recroiser pour mettre en œuvre les nombreux projets communs que nous envisageons. Merci également pour l'aide substantielle attribuée chaque année, malgré vos problèmes conjoncturels dont nous sommes conscients. Néanmoins, au vu du formidable engouement suscité par les JO qu'ils soient paralympiques ou non, nous devons tous être au rendez-vous de l'héritage olympique. Chacun et notamment les collectivités, devront mettre plus de moyen en œuvre pour le sport, notamment pour le sport de masse que chacun de nous représente ici. Les plus grosses priorités doivent aller sur les équipements et sur les emplois pour que nos clubs ne soient pas obligés de refuser des signer des licences pour nos plus jeunes.

Il est évident qu'il vaut mieux agir de manière préventive pour nos jeunes générations en mettant des **moyens dans le sport et dans le football**, que de manière curative et mettant des moyens financiers dans la **police municipale** ou dans la santé pour soigner les **enfants atteints d'obésité**. »

Mr ROUTIER salue la présence de :

- Mr COURTAT maire de Ménilles qui répond toujours favorablement, avec la commune de Pacy, pour le prêt des installations lors des manifestations organisées par le District
- Mr DUPIRE représentant le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et excuse l'absence de MR LEONARDUZZI, Inspecteur de la Jeunesse et Sports de l'Eure
- Mr Jean-François RENAULT, Directeur des Sports du Département de l'Eure
- Mr le représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif et excuse l'absence de Mr VILLA son président
- MR COUSSIN, représentant la société BURETTE, commissaire aux comptes du District
- Mr BETTREMIEUX, représentant de la Ligue de Football Amateur
- Mmes et Mrs les représentants de la Ligue de Normandie et excuse le président LERESTEUX, retenu avec l'équipe de France Espoirs
- Mrs les présidents de District Normand et il félicite avec un salut particulier à Stephane HAMON et Jean-Yves JULIEN, nouvellement élu. Le président excuse Sebastien GOURDEL, président du District de l'Orne et son vice-président délégué, Patrick BAILLARD.
- Mmes et Mrs les membres du Comité de Direction du District
- Mmes et Mrs les membres de commission, les membres honoraires, les délégués, les éducateurs et les arbitres du District de l'Eure, reçus ce soir, pour saluer l'ensemble de leur travail au service du football eurois durant cette mandature
- Mmes et Mrs les salariés du District dont il félicite l'engagement et l'investissement
- Mmes et Mrs les présidents et représentants des clubs
- Mrs les représentants de l'arbitrage et des éducateurs
- Pour finir le président adresse un salut particulier aux partenaires, de plus en plus nombreux, qu'ils soient institutionnels ou privés et qui permettent au district et aux clubs de mener des actions que le district ne pouvait réaliser par le passé

Le président souligne que dans le cadre de l'innovation permanente souhaitée par le Comité de Direction et fort bien mise en œuvre par l'ensemble du personnel du District, une petite nouveauté est mise en place cette année. Durant les trois dernières Assemblées Générales, les clubs repartaient avec un livret d'AG papier. Cette année, dans le cadre de la politique RSO, de l'Engagement et de réduction de déchets mise en place par le district, chacun a la possibilité, en scannant, avec son téléphone, le QR code se trouvant à l'entrée de la salle, d'avoir l'ensemble des présentations qui vont être faites ce soir.

Dans ce livret se trouve, en plus de l'ensemble des présentations de l'AG, une présentation du dispositif « Service Civique » mis en place par le District en collaboration avec le **Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale**.

Se trouve également dans ce livret, un sondage concernant la possibilité pour les clubs d'obtenir des tablettes à un prix très attractif eu égard au résultat financier présenté ensuite par le trésorier, Daniel RESSE.

Le président précise ensuite que d'un point de vue pratique, cette Assemblée Générale et pour des raisons de contenu relativement important, ne verra quasiment aucune récompense hormis la traditionnelle remise de ballons finale, pour remercier les clubs de leur présence. Les représentants de clubs peuvent d'ores et déjà noter que l'ensemble des remises de récompenses auront lieu le **vendredi 18 octobre prochain à Beaumont le Roger**, en présence de nos partenaires.

Après avoir exposé l'organisation de l'assemblée, le président s'adresse à l'assemblée :

« Quel bel été Mesdames, Messieurs, quel bonheur nous a encore donné le sport !

Pour les amoureux du sport dont je suis, cet été fut magnifique. Ces jeux olympiques et paralympiques ont été l'éloge de la beauté, du courage, de l'harmonie, de la communion, de la fraternité, de l'humanité, de l'inclusion, du respect, de la joie, du bonheur d'être ensemble. Nous TOUS, qui sommes des défenseurs du sport et de ses valeurs, ne peuvent être qu'émerveillés de ce que la France et le Sport ont donné comme image. Soyons fiers de représenter le sport et faisons en sorte de pouvoir continuer de surfer sur cette jolie vague olympique.

Le football, parfois décrié, ne doit pas être en reste dans cette affaire.

Notre équipe de France féminine s'est qualifiée pour les ¼ de finales, notre équipe de France des moins de 23 ans garçons est allée chercher sa médaille d'argent, notre équipe de Cécifoot, enfin, a ramené l'or.

Vous le voyez, notre football a participé grandement à cette magnifique réussite. Notre football a été digne de ces magnifiques jeux olympiques en France, autant dans les résultats que dans l'attitude et l'état d'esprit.

- Souvenons-nous des sourires de nos footballeuses françaises malgré leur défaite en quart de finale
- Souvenons-nous de ces footballeurs français qui dansent au « Club France » après leur médaille d'argent
- Souvenons-nous de ces magnifiques images de nos joueurs de Ceci Foot qui fêtent leur médaille d'or
- Partout en France la fête a été belle
- Souvenons-nous aussi que ces jeux furent l'éloge des perdants glorieux, beaucoup de nos athlètes ont fêté les jeux sans même avoir de médailles car dans le sport il est faux de dire que seul le résultat compte. Il y a dans le sport la convivialité, le respect de l'autre, le plaisir du dépassement, l'esprit collectif et toutes ces valeurs nous ont sauté aux yeux durant cet été magnifique !
- Souvenons-nous donc que le résultat n'est pas tout et que l'enjeu ne doit **JAMAIS** dépasser le jeu.
- Alors faisons tous ensemble en sorte que cette parenthèse enchantée dure le plus longtemps possible dans notre football eurois, faisons tous en sorte de diffuser des messages positifs et apaisants.
- Mesdames, Messieurs, soyez fiers de ce que vous faites dans vos clubs, car vous faites le bonheur des enfants
- Pour finir Mesdames, Messieurs, nous devons, **tous ensemble**, porter cette responsabilité jusque dans nos clubs pour que la flamme continue de briller. Merci à toutes et tous de vous y investir »

2. Hommage aux personnes décédées :

Après avoir rappelé que même dans les moments les plus joyeux il ne faut jamais oublier le respect, le président demande aux personnes qui le peuvent, de se lever pour rendre hommage aux acteurs de notre football eurois qui nous ont quitté :

Ils nous ont quitté

- Yohann PICARD joueur vétéran de Romilly Pont Saint Pierre
- Louis BORY, (P'tit Louis) éducateur de l'EVREUX AC puis de l'EVREUX FC 27.
- Aymeric MESTDAG éducateur de La Bonneville
- Yves LECACHEY, vice-président au club de l'US Cormeilles Lieurey
- Enzo MOUCHEL, joueur de La Bonneville
- Claude TRANEL ancien président d'Illiers l'Evêque
- Noah STEVENIN joueur du F C Gisors Vexin Normand
- Raymond HAVARD, membre de la commission de discipline et membre du District
- Carole LEFEVRE, correspondante du club de Charleval
- Christian TEINTURIER, ancien vice-président de la FFF
- Vincent FIGUEREDO joueur de Vallée de l'Oison
- Georges HAVET, dirigeant du SC Quittebeuf
- Jean CUZIN, délégué de la Ligue de Normandie
- François SCELLES, ancien président de la commission des compétitions du District
- Quentin VIEL, Arbitre de l'U.S. Conches

Le président demande ensuite à Muriel FARCY d'expliquer les modalités du vote et les petits changements opérés depuis la dernière AG avec la possibilité d'un vote n° 3 « abstention »

Vote test n°0 : Le HAC va-t-il s'imposer face au Toulouse FC ?

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 Décembre 2023 mis en ligne le 09 Janvier 2024

- **Vote n°1 : PV AG 13/12/2023, mis en ligne le 09/01/2024**

Vote POUR : 444

Vote CONTRE : 39

Abstention : 78

Le président passe la parole au secrétaire général, Bruno FARINA, qui présente le rapport moral de la saison écoulée

Présentation du rapport moral de la saison 2023-2024 mis en ligne le 20 Aout 2024 (Bruno FARINA, secrétaire général)

- **Vote du rapport moral**
Vote n°2 : Adoption du rapport moral, mis en ligne le 20/08/2024

Vote POUR : 458

Vote CONTRE : 26

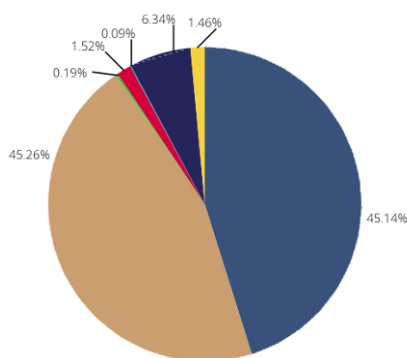
Abstention : 59

Présentation du rapport financier. Résultat de la saison 2023-2024 (Daniel RESSE, trésorier général)

Le président passe la parole au trésorier général, Daniel RESSE, qui présente le rapport financier de la saison écoulée

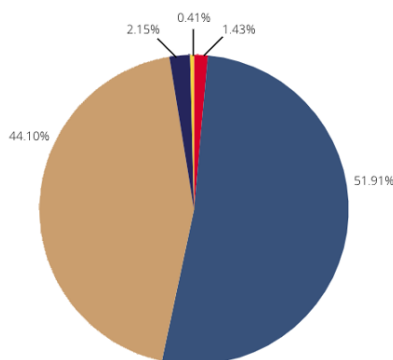
FINANCES

CHARGES



| | | |
|-----------------------------------|----------|--------|
| AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES | 282 041€ | 45.14% |
| PERSONNEL - RÉMUNÉRATION | 282 719€ | 45.26% |
| AMORTISSEMENTS | 39 655€ | 6.34% |
| IMPÔTS ET TAXES | 9 472€ | 1.52% |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 9 092€ | 1.46% |
| AUTRES CHARGES | 1 205€ | 0.19% |
| CHARGES FINANCIÈRES | 541€ | 0.09% |
| TOTAL | 624 729€ | |

RECETTES



| | | |
|--|----------|--------|
| CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOIT. | 331 821€ | 51.91% |
| VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE | 281 965€ | 44.10% |
| AUTRES PRODUITS | 13 763€ | 2.15% |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 9 138€ | 1.43% |
| PRODUITS FINANCIERS | 2 649€ | 0.41% |
| TOTAL | 639 338€ | |

| | |
|-----------------------|----------|
| TOTAL DES CHARGES | 624 729€ |
| TOTAL DES RECETTES | 639 338€ |
| RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE | 14 608€ |

Après avoir remercié Daniel RESSE, le président reprend quelques points marquants à souligner dans le rapport financier.

- Recettes

- La diminution des amendes disciplinaires de **8 000€**, notamment due à la mise en place du carton blanc qui n'engendre pas de coûts ce qui n'est pas le cas pour les cartons jaunes
- Des recettes toujours plus importantes grâce à la mise en place des partenariats privés qui engendrent des ressources supplémentaires à hauteur de **33 000€**
- **Dépenses**
 - Plus de dépenses en faveur des clubs qui ont représenté cette année plus de **86 400€** avec :
 - Billetterie clubs pour les matchs au Havre, à Caen, à Nantes pour les JO : **16 000€**
 - Récompenses : Carton vert, challenge fair play, bénévoles, récompenses AG : **21 500€**
 - Finales coupes (herbes & futsal, Festival U13, JND) : **38 500€**
 - Challenge Terre des jeux, partenariat avec département de l'Eure : **10 400€**
 - Évolutions importantes sur mise en place de formations : salariés et accompagnateurs arbitres : **7 000€**

Utilisation de l'excédent de résultat

- Résultat excédentaire de **14 608€**
- Réinvestissement de ce montant dans une nouvelle opération « Tablette »
 - **Réduction de 75%** pour la première tablette achetée
 - Et **50%** à partir de la deuxième tablette achetée

Il est précisé que le sondage concernant les tablettes a été envoyé aux clubs mais qu'il existe également un lien dans le livret téléchargé avec le QR CODE

Le président appelle le commissaire aux comptes, Mr François XAVIER COUSSIN, pour présenter son rapport et son analyse sur le rapport financier de la saison 2023-24 présentée par le trésorier

- **Rapport du commissaire aux comptes, François Xavier COUSSIN**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'association DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

*Comptes Annuels
Exercice clos le 30 juin 2024*

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

Comptes Annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

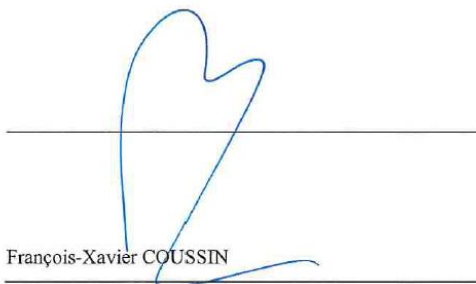
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 4 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE



François-Xavier COUSSIN

BILAN - DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

District de l'Eure

Etats de synthèse au 30/06/2024

| | Brut | Amortissements Provisions | Net au 30/06/24 | Net au 30/06/23 |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|
| <u>ACTIF IMMOBILISE</u> | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 54 061,83 | | 54 061,83 | 54 061,83 |
| Constructions | 578 746,34 | 272 113,60 | 306 632,74 | 297 459,53 |
| Inst.techn.mat.et outillage | 15 556,09 | 11 845,29 | 3 710,80 | 4 231,88 |
| Autres immobilisations corporelles | 89 617,04 | 55 444,66 | 34 172,38 | 45 762,55 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Autres titres immobilisés | 156,95 | | 156,95 | 152,45 |
| Total | 738 138,25 | 339 403,55 | 398 734,70 | 401 668,24 |
| <u>ACTIF CIRCULANT</u> | | | | |
| Stocks | | | | |
| Stocks | | | | 1 896,00 |
| Créances | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 63 243,61 | 1 181,50 | 62 062,11 | 60 493,14 |
| Autres créances | 76 791,41 | | 76 791,41 | 137 203,18 |
| Divers | | | | |
| Disponibilités | 345 617,08 | | 345 617,08 | 270 719,48 |
| Charges constatées d'avance | 5 953,71 | | 5 953,71 | 4 237,62 |
| Total | 491 605,81 | 1 181,50 | 490 424,31 | 474 549,42 |
| TOTAL ACTIF | 1 229 744,06 | 340 585,05 | 889 159,01 | 876 217,66 |

BILAN - DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

District de l'Eure

Etats de synthèse au 30/06/2024

| | Net au 30/06/24 | Net au 30/06/23 |
|---|--------------------|--------------------|
| <u>PASSIF</u> | | |
| <u>FONDS PROPRES</u> | | |
| Fonds associatifs sans droit de reprise | 716 477,91 | 712 853,07 |
| Subventions investissements | 48 150,67 | 44 416,67 |
| <i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i> | 14 608,91 | 3 624,84 |
| Provisions pour risques et charges | 30 105,50 | 27 531,97 |
| Total | 809 342,99 | 788 426,55 |
| <u>DETTES</u> | | |
| Emprunts et dettes financières div | 6 427,85 | 18 841,60 |
| Dettes fournisseurs / comptes rat. | 19 651,28 | 22 218,51 |
| Personnel | 24 166,10 | 16 425,61 |
| Organismes sociaux | 12 018,81 | 11 673,76 |
| Autres dettes fiscales et sociales | 3 658,75 | 3 569,91 |
| Autres dettes | 12 229,23 | 15 061,72 |
| Produits constatés d'avance | 1 666,00 | |
| Total | 79 816,02 | 87 791,11 |
| TOTAL PASSIF | 889 159,01 | 876 217,66 |

Compte de résultat

District de l'Eure

Etats de synthèse au 30/06/2024

| | du 01/07/23 au 30/06/24 | du 01/07/22 au 30/06/23 |
|---|----------------------------|----------------------------|
| VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE | | |
| Droits d'engagements et frais de gestion | 123 521,00 | 99 407,00 |
| Réserves, réclamations, appels | 4 560,00 | 3 380,00 |
| Amendes disciplinaires | 95 811,00 | 103 929,00 |
| Amendes administratives | 57 255,99 | 48 758,74 |
| Droits d'inscription formations | 817,36 | 2 064,57 |
| CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 331 821,81 | 299 894,38 |
| AUTRES PRODUITS | 13 763,65 | 65 221,32 |
| Total | 627 550,81 | 622 655,01 |
| AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES | | |
| Organisations techniques | 22 947,23 | 29 472,12 |
| Déplacements | 78 856,63 | 80 147,95 |
| Equipements | 9 247,14 | 4 800,42 |
| Missions, réceptions | 8 098,12 | 17 485,15 |
| Objets promotionnels, récompenses | 97 741,22 | 107 933,87 |
| Brochures, imprimés | 320,92 | 203,17 |
| Contrats de maintenance, assurance | 10 411,13 | 10 204,21 |
| Entretien locaux et matériel | 5 981,06 | 5 961,33 |
| Frais postaux et téléphonie | 7 656,61 | 8 056,50 |
| Fournitures bureau, entretien, pharmacie | 5 496,32 | 5 667,34 |
| Electricité | 6 760,81 | 5 147,30 |
| Services bancaires, cotisations | 1 418,90 | 880,96 |
| Honoraires | 13 188,00 | 6 396,00 |
| Co-propriété, location garage | 9 631,81 | 11 854,93 |
| Dons, cadeaux | 2 390,00 | 36 212,49 |
| Variation de stock | 1 896,00 | -1 896,00 |
| CHARGES DE PERSONNEL | | |
| Rémunérations du personnel | 220 975,40 | 200 802,88 |
| Charges sociales | 61 745,06 | 53 575,94 |
| IMPOTS ET TAXES | 9 472,38 | 9 282,38 |
| AUTRES CHARGES | 1 205,21 | 602,51 |
| AMORTISSEMENTS | 39 655,97 | 30 015,52 |
| Total | 615 095,92 | 622 806,97 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 12 454,89 | -151,96 |
| Produits financiers | 2 649,59 | 2 200,13 |
| Charges financières | 541,22 | 392,17 |
| Résultat financier | 2 108,37 | 1 807,96 |
| RESULTAT COURANT | 14 563,26 | 1 656,00 |
| Produits exceptionnels | 9 138,00 | 4 626,68 |
| Charges exceptionnelles | 9 092,35 | 2 657,84 |
| Résultat exceptionnel | 45,65 | 1 968,84 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 14 608,91 | 3 624,84 |

ASSOCIATION DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30.06.2024

Le District assure la gestion du football sur le département de l'Eure.

Il a plus particulièrement pour objet :

- o D'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes dans le Territoire ;
- o De délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales ;
- o De mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- o D'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, la Ligue, les autres districts et ligues régionales et les groupements qui sont ou seront affiliés à la FFF, les pouvoirs publics et le mouvement sportif ;
- o De défendre les intérêts moraux et matériels du football dans le Territoire.

Le District exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont il fixe les modalités et les règlements.

1. REFERENTIEL COMPTABLE APPLICABLE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/06/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

2.1. Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière à devoir au personnel salarié ont été estimées au 30.06.2024 à 30.105,50€. Ce montant est comptabilisé.

Hypothèses de calcul retenues :

- Taux d'actualisation : 1%
- Taux de charges patronales non cadres : 40,00%

- Taux d'évolution salariale maximum : 4,00%
- Taux d'évolution salariale moyen : 4,00%

3. CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Le district a reçu au cours de l'exercice 331 821€ de subvention d'exploitation. La répartition par catégories d'autorités administratives est la suivante :

- Union Européenne : 0€
- Etat : 12 333€
- Collectivités territoriales : 43 000€
- Autres : 276 488€

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres de l'association DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

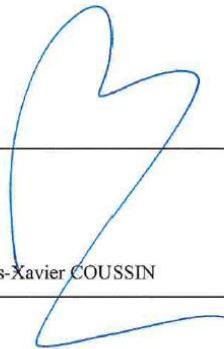
CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Rouen, le 4 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

SEC BURETTE



François-Xavier COUSSIN

- **Approbation du rapport financier 2023-2024**

Vote n°3 Approbation du rapport financier 2023-2024

Vote POUR : 379

Vote CONTRE : 97

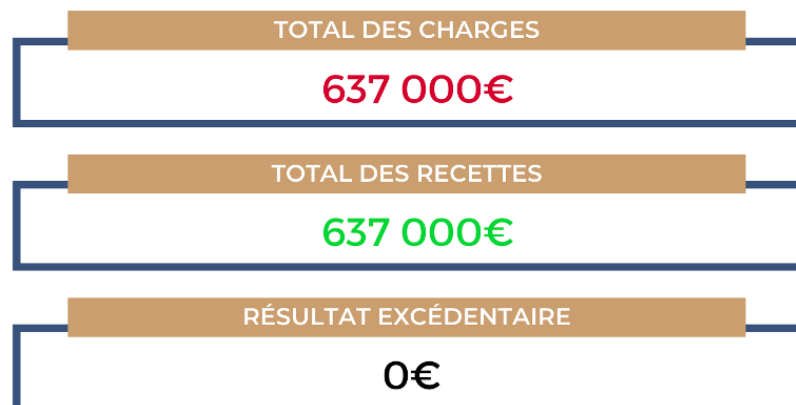
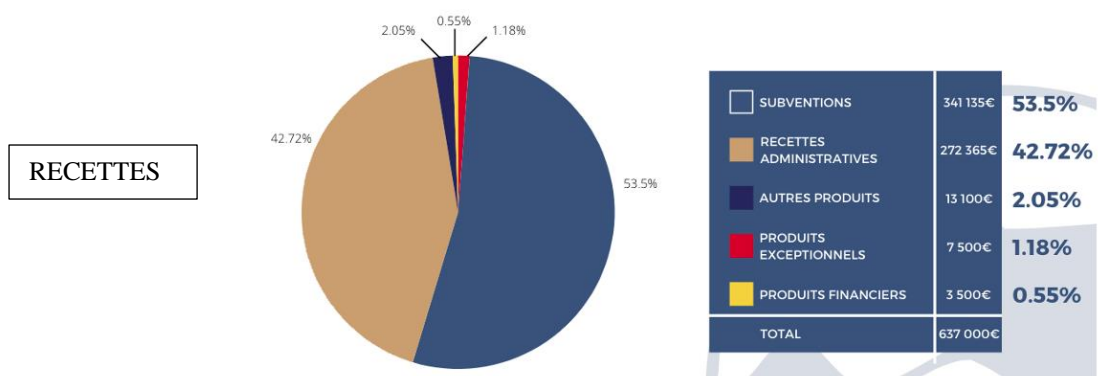
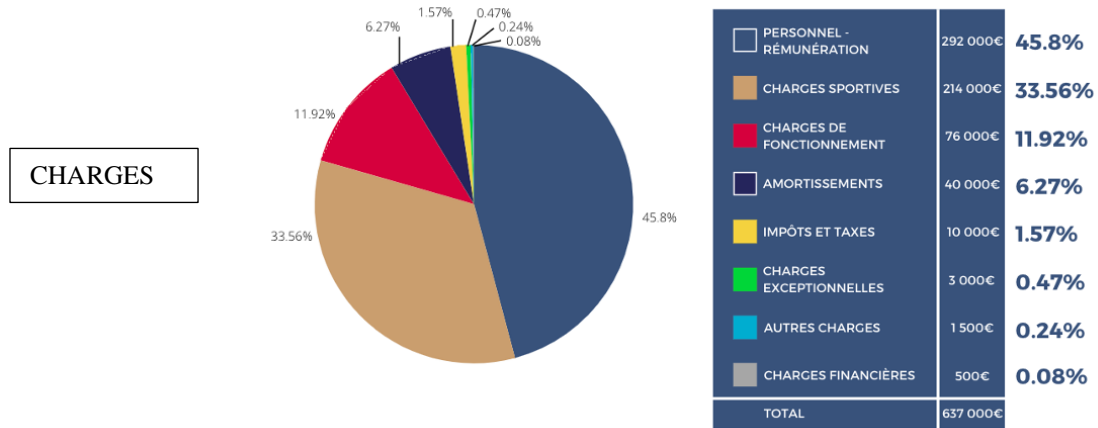
Abstention : 85

- **Affectation du résultat de la saison 2023-2024**

Vote n°4 Affectation du résultat 2023-2024

Vote POUR : 400
 Vote CONTRE : 80
 Abstention : 71

• **Présentation du budget prévisionnel de la saison 2024-2025 (Daniel RESSE, trésorier général)**



Hypothèses du budget prévisionnel

- Même nombre de licenciés pour 2024-2025 malgré une tendance à la hausse
- Diminution des coûts de déplacements notamment avec l'augmentation des visio conférences pour les commissions

- Coûts de la mise en place du dispositif « service civiques » => **indemnités totales + 1 formation par mois** prises en compte par le District ; Coût 0 pour les clubs : Cout DEF : **5 600€**
- Diminutions aide apprentissage (1 seul) : Cout DEF : **6 000€**

- **Vote du budget prévisionnel**

Vote n°5 Budget prévisionnel 2024-2025

Vote POUR : 404

Vote CONTRE : 113

Abstention : 44

- **Nomination du commissaire aux comptes et renouvellement du cabinet BURETTE**
(représenté ici par Mr COUSSIN) pour la période 2024-2030)

Le président présente la situation concernant le commissaire aux comptes :

« Les statuts du District stipulent que le commissaire aux comptes soit renouvelé tous les 6 ans, qu'il soit voté et validé par le Comité de Direction, puis qu'il soit voté et validé par l'Assemblée Générale du District.

L'échéance du mandat du cabinet BURETTE, représenté par Mr COUSSIN, est arrivé à échéance le 30 juin 2024.

Le Comité Direction du District s'est prononcé le 6 septembre 2024, en faveur de la reconduction du mandat du cabinet BURETTE pour la période 2024-2030.

Je vous propose donc de vous prononcer, à votre tour pour la reconduction du mandat du cabinet BURETTE pour la période 2024 - 2030 »

Vote n°6 Nomination du commissaire aux comptes et renouvellement du cabinet BURETTE (période 2024-2030)

Vote POUR : 378

Vote CONTRE : 99

Abstention : 71

Marc ROUTIER appelle ensuite **Mr DUPIRE**, représentant Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, pour une présentation sur la Prévention des Violences Sexuelles et Sexistes.

IL précise alors que notre sport, comme tous les sports, n'échappe pas à cette violence trop longtemps considérée comme « ORDINAIRE », que des enfants, garçons et filles, subissent trop souvent, non seulement de la violence, mais parfois des sévices encore plus graves et notre Comité de Direction fait à nouveau le choix d'aborder ce sujet en présence de l'ensemble des clubs.

Il dit enfin que comme cela avait été le cas lors de l'Assemblée Générale de juin 2023 avec la présentation de l'AVEDACJE, le district fait à nouveau appel à un professionnel pour traiter ces sujets douloureux, afin que chacun, dans les clubs, puisse agir, dès qu'un doute apparaît afin que les prédateurs ou les personnes violentes puissent être appréhendées.



PRÉSENTATION SDJES

- Différents champs d'intervention dont la protection des publics en matière sportive :
 - Contrôles des établissements d'activités physiques et sportives
 - Délivrance des cartes professionnelles d'éducateur sportif
 - Vérification de l'honorabilité des bénévoles
 - Suivi des signalements
 - Préventions des violences sexistes et sexuelles dans le sport
 - Promotion de la laïcité, de la citoyenneté et lutte contre la radicalisation



LA PRÉVENTION DES VSS DANS LE SPORT

- Si vous désirez sensibiliser vos adhérents au sujet, nous pouvons vous accompagner :
 - Identifier un **référént** au sein de l'association
 - Organiser au moins un temps de **sensibilisation** dans l'année au sein de l'association
 - Participer au **regroupement** régional des signataires qui est organisé chaque année
 - Mettre en place des **actions** au sein de l'association afin de réduire les risques (communication institutionnelle, toujours au moins 2 adultes lors de déplacement et dans les vestiaires)

Pour signer le manifeste :



LE DISTRICT DE L'EURE ET 5 CLUBS DE FOOTBALL DU DÉPARTEMENT SONT DÉJÀ SIGNATAIRES DU MANIFESTE, REJOIGNEZ-LES ET ENGAGEZ-VOUS !



ORGANISATION DE SENSIBILISATION AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

- Mise en place d'un manifeste d'engagement pour les associations et les collectivités qui souhaitent s'engager dans la lutte contre ce fléau
 - Des associations spécialisées sur la thématique ont été financées et devront organiser des sensibilisations en 2024-2025, plusieurs formats sont possibles : formation, ciné-débat, théâtre-forum, groupes de paroles, partage d'expérience, ...
 - Le DEF mène une politique de prévention depuis de nombreuses années, il est en mesure de mettre en place des actions également dans votre club
 - Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Alexandre DUPIRE



SIGNALEMENTS

- Si vous êtes témoin ou victime d'une violence, vous pouvez la signaler par mail sur

signal-sports@sports.gouv.fr

- Les signalements sont ensuite traités par la cellule **signal-sports** compétent en fonction du département du mis en cause

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES



SIGNALEMENTS

- Le préfet peut alors décider l'ouverture d'une **enquête administrative** pouvant entraîner une suspension définitive ou temporaire à l'encontre d'un éducateur sportif, d'un bénévole ou d'un exploitant pour un type de public ou pour tous publics.
- Depuis sa mise en place au 1^{er} janvier 2021, 1284 personnes ont été mise en cause en France donnant lieu à **624 mesures administratives pour 1800 signalements reçus**.
- L'**article 40** du code de procédure pénal oblige tout fonctionnaire à informer le procureur de la République lorsqu'il a connaissance d'un crime ou d'un délit, la procédure administrative peut donc se faire en parallèle de la procédure pénale.

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES



HONORABILITÉS

- Depuis septembre 2022, la vérification de l'**honorabilité** s'étend aux **bénévoles**. Auparavant, seuls les titulaires de la carte pro d'éducateur sportif devaient se soumettre à ce contrôle de l'honorabilité.
- Pour cette vérification, sont désormais vérifiés le **casier judiciaire** numéro 2 (B2) et le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (**FJAIS**).
- Certaines condamnations au B2 ainsi que l'inscription au FJAIS entraînent une incapacité d'exercer les fonctions d'éducateur sportif ou de bénévole au sein d'une association sportive.
- **LE SDJES a la délégation du préfet pour notifier ces incapacités aux mises en cause et à l'association dans laquelle intervient le mis en cause.**
- **Nous sommes donc amenés à vous contacter si un de vos bénévoles ou éducateurs étaient incapables**
- **De nombreuses condamnations entraînent une incapacité : violences volontaires, cannabis, ...**





The image shows a contact card for Alexandre Dupire. It features a blue header with a logo on the right. The main content is on a white background with a blue border. A circular portrait of Alexandre Dupire is on the right. The text is in blue and orange. The footer has a blue and orange border with a logo on the left.

CONTACT

➤ ALEXANDRE DUPIRE

➤ Référent emploi et protection des publics

➤ **06.16.03.34.63**

➤ **alexandre.dupire@ac-normandie.fr**

PREVENTION – RSO

Prévention des violences sexuelles et sexistes (Mr Alexandre DUPIRE Responsable de la réglementation et de la protection des pratiquants à la SDJES de l’Eure)

Le président remercie **Mr DUPIRE** de son intervention et précise que si des faits répréhensibles adviennent dans les clubs, il ne faut pas hésiter à contacter le District qui fera le relais, y compris financier si nécessaire, afin que les clubs puissent bénéficier de l’aide des organismes dont c’est le métier.

Le président redonne à nouveau la parole à Mr Dany BOUVET, président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, afin qu’il pilote les élections pour la mandature 2024-2028

VOTE MANDATURE

- **Présentation des modalités du vote du Comité de Direction** (Dany BOUVET, président de la Commission de Surveillance des opérations Electorales)

- **Présentation MANDATURE**

1 seule liste étant présentée, Dany BOUVET donne la parole à la tête de liste, afin qu’il présente le bilan, la liste et le projet pour 2024-2028

- **Bilan de la mandature 2020-2024**

Marc ROUTIER prend la parole en ces termes :

« Merci à l’ensemble des membres du Comité de Direction qui m’ont accompagné durant cette mandature 2020-2024. Merci à tous pour votre travail au service des clubs et merci surtout du climat de confiance dans lequel nous avons travaillé durant ces 4 ans.

Nous avons continué de moderniser notre district, continué de l’adapter aux besoins des licenciés et des clubs, nous avons pensé « club » à chaque fois que cela était possible et je voudrais avoir un mot particulier pour ceux qui, par manque de temps ou bien pour occuper d’autres fonctions, ont choisi de laisser leur place.

- Merci donc à Pascal FOIRET, impliqué depuis de nombreuses années dans l’arbitrage eurois et aussi bien impliqué autant dans son club qu’en tant que secrétaire de l’UNAF Euroise (Union Nationale des Arbitres du Football eurois)
- Merci à Benedicte MOMBO, engagée un temps dans le développement de la féminisation et aussi engagée dans son club, pour qui la charge de travail de ses vies professionnelle et personnelle ne permettait plus d’exercer de fonctions au District.

- Merci à Nicolas CRIBIER, président d'un club rural du district, qui nous a souvent rapporté les besoins réels du terrain et qui continuera d'être une aide précieuse dans notre commission partenariat et peut-être dans quelques autres.
- Et enfin je voudrais dire un très grand merci à Jean - Luc GIFFARD qui a toujours officié **bénévolement** depuis de très nombreuses années, d'abord au sein de son club de Damville, puis au sein de notre District, puis dans nos Ligues de Normandie (ancienne et nouvelle) notamment en tant que trésorier général, et enfin à la FFF dans la commission fédérale des compétitions féminines depuis le début de cette mandature.

J'ai un message pour ces quatre personnes : « **Quoi que vous fassiez à l'avenir, sachez que votre place sera toujours ici et que ce district de l'Eure restera toujours le vôtre** »

Pour la mandature 2024-2028, nous avons établi un projet pour les clubs de l'Eure qui va vous être présenté et que les présidents et correspondants de club ont déjà reçu il y a quelques jours, mais au préalable, je vous propose de visionner une vidéo qui va retracer les 4 ans que nous venons de passer à la tête du district de l'Eure »

Vous nous avez élu sur un programme en 13 points

- 1. Nous avons visité plus de 100 clubs**
- 2. Nous avons récompensé les bénévoles grâce à l'aide de nos partenaires**
- 3. Nous avons considérablement réduit le nombre de clubs en infraction par rapport au statut de l'arbitrage**
- 4. Nous avons continué d'améliorer le niveau de formation de nos éducateurs et éducatrices**
- 5. Nous avons continué d'augmenter le nombre de pratiquantes féminines**
- 6. Nous avons toujours plus formé et accompagné pour augmenter le niveau général de nos acteurs du football**
- 7. Nous récompensons les bons comportements et pénalisons ceux qui sont néfastes à notre sport**
- 8. Nous avons un futsal « élite » dans le district de l'Eure**
- 9. Nous valorisons les nouvelles pratiques et l'inclusion pour que chacun puisse évoluer dans le football qui lui convient**
- 10. Le développement des terrains foot 5 est et sera un atout majeur pour notre district et pour nos clubs (12 actuellement dans le département)**
- 11. Nous avons développé des nouvelles ressources pour mieux servir notre football et ses licenciés**
- 12. Nous avons adapté nos compétitions et nos pratiques aux évolutions des besoins**
- 13. Nous avons développé notre communication au service des clubs notamment grâce aux réseaux sociaux**

**Et pour finir, la Journée Nationale des DEBUTANTS, l'apothéose d'une saison réussie avec près de 4000 personnes et un formidable investissement de tous nos bénévoles du Département – MERCI
A TOUS**

Après ce bilan, le président passe à la présentation des membres de la liste qu'il appelle individuellement en les présentant comme suit :

NATHALIE YVELAIN

Membre sortante du Comité de Direction du District

Ancienne présidente de l'US CONCHES

Membre de la Commission Régionale de la Féminisation et Développement

Présidente de la CDPA Féminine (Commission Départementale de Développement et Promotion de l'Arbitrage Féminin)

Membre des Commissions Départementales :

- Féminines
- Promotion et Développement de l'arbitrage
- Jeunes et Technique U7-9-11

SABRINA CHARPENTIER

- Membre sortante du Comité de Direction du District
- Joueuse de SAINT SEBASTIEN FOOTBALL
- Présidente de la Commission Départementale Foot en Milieu Scolaire

LAETITIA MOTTE

- Nouvelle candidate au Comité de Direction du District
- Educatrice fédérale du FC EURE MADRIE SEINE
- Membre de la Commission Départementale des Féminines

AURELIE BADIER

Nouvelle candidate au Comité de Direction du District

Secrétaire Générale de l'EVREUX FC 27

KARINE PAIS

Membre sortante du Comité de Direction du District

Secrétaire Générale du PACY MENILLES RC

Membre des Commissions Départementales :

- Ethique et Citoyenneté
- Évènementielle
- Observatoire des Comportements

EMMANUEL AUBERT

Nouveau candidat au Comité de Direction du District

Représentant des Arbitres au titre de l'UNAF

Co-Responsable du Pôle Départemental Arbitrage

Membre des commissions départementales :

- Discipline
- CDA (Commission des Arbitres)
- Jeunes Arbitres
- Désignations et Contrôle Examens des Arbitres
- Observateurs

RADHOUANE M'BAREK

Membre sortant du Comité de Direction du District
Représentant des médecins auprès du Comité Directeur
Membre de la Commission Départementale Médicale
Membre de la Commission Régionale Médicale

FREDERIC GRESSENT

Nouveau candidat au Comité de Direction de District
Ancien président du club de l'ES ABPV (Angerville-la-Campagne, Baux-Sainte-Croix, Plessis-Grohan, Les Ventes)
Membre sortant du Comité de Direction de Ligue
Président de la Commission Départementale de Formation des Dirigeants
Membre des Commissions Régionales :

- Emploi et Formation
- Actions Citoyennes

Président de la commission « Services Civiques »
Membre des Commissions Départementales :

- Partenariat et Sponsoring
- Ressources Humaines

PATRICK GOSSE

Membre sortant du Comité de Direction du District
Président du FC PREY
Membre de la Commission Régionale d'Appel
Président de la Commission Départementale Foot Loisir (nouvelles pratiques)
Membre de la Commission Départementale Labellisation

CHARLES HENRI RAMARQUES

Membre sortant du Comité de Direction du District
Dirigeant de SAINT SEBASTIEN FOOTBALL
Membre des Commissions Régionales :

- Délégués (officie comme délégué au niveau national)
- Labels

Membre des Commissions départementales :

- Labellisation
- Appel
- Communication
- Efoot
- Formation des Dirigeants
- Football Loisir

JOHNNY DELHOME

Membre sortant du Comité de Direction du District
Educateur du PACY MENILLES RC
Représentant des Educateurs au titre de l'Amicale des Educateurs
Président de la CDDA des Ecoles d'Arbitrage (Commission Départementale de Développement et Promotion)
Membre des Commissions Départementales :

- Labellisation
- Sélections et Detections
- Formation des Educateurs
- CDDA (Commission Départementale de Développement et Promotion)

ARNAUD SABLIERE

Membre sortant du Comité de Direction du District

Président de la Commission Départementale Efoot

Membre des Commissions Départementales :

- Partenariat et Sponsoring
- CDA (Commission des Arbitres)
- Appel
- Observateurs

PATRICE LECHER

Membre sortant du Comité de Direction du District

Membre de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux

Délégué régional de la LFN

Président de la Commission Départementale de Discipline

Membre des Commissions Départementales :

- Règlements et Contentieux
- Observateurs
- Observatoire des Comportements

BRUNO FARINA

Secrétaire Général sortant du Comité de Direction du District

Membre de la Commission Régionale des Calendriers

Co-Responsable du pôle Départemental Sportif

Président des Commissions Départementales :

- Calendriers
- Evènementielle

Membre des Commissions Départementales :

- Compétitions
- Futsal
- Ressources Humaines
- Règlements et Contentieux
- Bénévoles
- Jeunes et technique U7-9-11

Représentant du District auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

DANIEL RESSE

Trésorier Général sortant du Comité de Direction du District

Président de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions

Membre des Commissions Départementales :

- Evènementielle
- Finances
- Règlements et Contentieux
- Respect des Valeurs Educatives

PASCAL LEBRET

Vice-Président sortant du Comité de Direction du District

Président de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux

Membre de la Commission Régionale du Bénévolat

Membre de la Commission Interdistrict Foot Féminin à 11

Responsable du pôle Départemental Juridique et Règlementaire

Président des Commissions Départementales des Règlements et Contentieux et des Bénévoles

Membre des Commissions Départementales :

- Discipline
- Communication
- Calendriers
- CDPA (Développement et Promotion de l'Arbitrage)
- Observatoire des Comportements

JEAN-FRANCOIS MERIEUX

Vice-Président sortant du Comité de Direction du District

Président du SPN VERNON

Membre de la Commission Régionale du Statut du Joueur

Co-Responsable du pôle Départemental Arbitrage

Membre des Commissions Départementales :

- Règlements et Contentieux
- Ressources Humaines
- Arbitrage

ERIC MOERMAN

Vice – Président Délégué sortant du Comité de Direction du District

Président du FC GISORS VEXIN NORMAND 27

Co-Responsable du Pôle Départemental Sportif

Président des Commissions Départementales :

- Foot Adapté
- Observatoire des Comportements

Membre des Commissions Départementales :

- Partenariat
- Ressources Humaines
- Respect des Valeurs Educatives

MARC ROUTIER

Président sortant du District

Membre des Commissions Fédérales :

- FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur)
- Nouvelles Pratiques (Foot Loisir)

Président de la Commission Régionale

- FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) - ANS (Agence Nationale du Sport)



Notre nouvelle liste en quelques chiffres

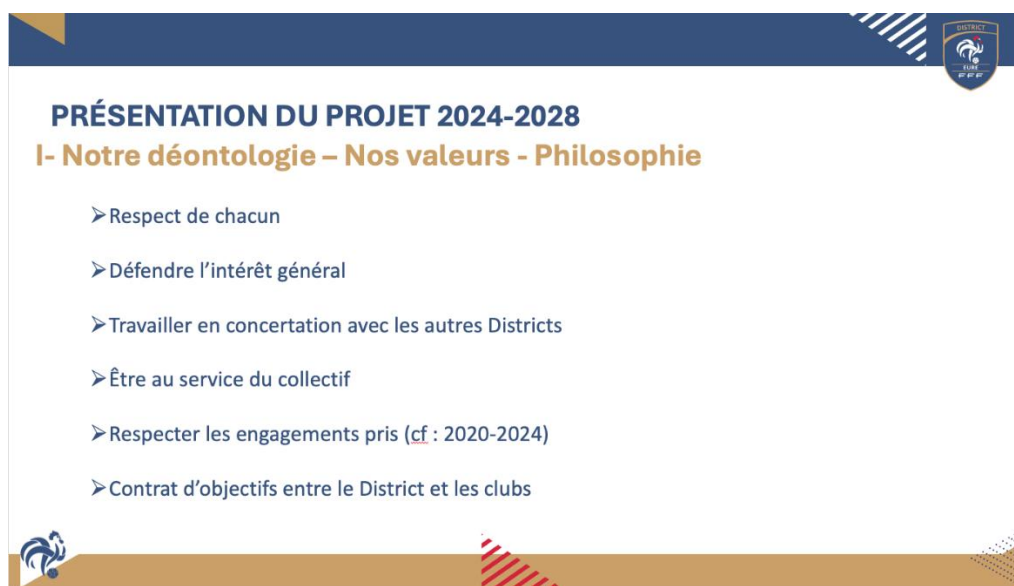
Notre liste s'est toujours un peu plus féminisée puisqu'elle compte maintenant 5 femmes contre 4 lors de la précédente mandature

Elle compte 4 nouveaux membres et 15 membres sortants

Elle est plus que jamais orientée « clubs » puisque 14 de ses membres sont issus de clubs ou licenciés dans un club afin de mieux connaître les problématiques du terrain

- Présentation du projet pour la mandature 2024-2028

Marc ROUTIER présente ensuite le programme, travaillé avec l'ensemble des membres de la liste dans les termes suivants :



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

I- Notre déontologie – Nos valeurs - Philosophie

- Respect de chacun
- Défendre l'intérêt général
- Travailler en concertation avec les autres Districts
- Être au service du collectif
- Respecter les engagements pris (cf : 2020-2024)
- Contrat d'objectifs entre le District et les clubs



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

II- Les clubs, notre priorité

- Créer un pôle spécifique « Services aux clubs »
- Être présent dans les clubs
- Associer toujours plus les clubs aux décisions
- Se déplacer dans les clubs
- Mener des projets avec les collectivités (éclairage – vestiaires – formation)
- Mettre toujours plus en valeur nos bénévoles
- Réduire les coûts pour les clubs (carton blanc, déplacements arbitres, visio)



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

II- Les clubs, notre priorité

- Continuer de développer le partenariat
- **Ne pas rémunérer le président du District**
- Aider les clubs à se structurer avec des moyens humains (service civique...)
- Aider les clubs dans le montage des dossiers financiers et de subvention
- Accueillir les nouveaux dirigeants et proposer une formation spécifique
- Coordonner l'ensemble des règlements et des compétitions



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

III- Sportif - Technique

- Augmenter le niveau de notre « Élite » (G et F)
- Continuer d'aider les clubs à se rapprocher du scolaire
- Redonner de la souplesse des calendriers des catégories les plus sollicitées
- Rendre plus attractives les catégories séniors (G et F)
- Adapter en permanence nos compétitions aux besoins et à « l'époque »
- Adapter les nouvelles pratiques aux souhaits des licenciés (Foot5)



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

III- Sportif - Technique

- Mener des actions inclusives
- Rationaliser et prioriser les actions techniques
- Rapprocher les arbitres – les éducateurs – les clubs
- Donner les moyens aux clubs à identifier les potentiels suspendus ou non qualifiés
- Faciliter la relation entre les différentes familles du football (actions éducateurs – arbitres)





PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

IV- Féminisation

- Développer la féminisation dans le District de l'Eure
- Aider aux moyens matériels en direction du football féminin
- Mettre en place des moyens humains (Toutes foot)
- Féminiser les instances (CD, bureaux clubs, 2 femmes minimum par commission, etc.)
- Championnat sénior féminin à 11 spécifique dans l'Eure
- Couvrir les compétitions féminines avec les arbitres



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

V- Ambiance sur et autour des terrains

- Pôle spécifique « Engagement »
 - Politique RSO
 - Éthique et Citoyenneté
 - « Touche pas à mon foot »
- Former toujours plus
 - Joueurs
 - Éducateurs
 - Arbitres
 - Dirigeants



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

V- Ambiance sur et autour des terrains

- Valoriser toujours plus les bonnes actions (Carton vert – bénévolat – Fair play – challenge arbitrage)
- Aider et faciliter les démarches du club en cas de problème(s)
- Mener des actions visant à rapprocher les familles du football
- Rencontre thématique sur le sujet : » Football de quartier – Football rural : comment cohabiter ? »
- Actions conjointes avec les autres sports, le département, le CDOS, l'état, sur incivilités et radicalisation



PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

VI- Arbitrage

- Continuer la dynamique de réduction du nombre de clubs en infraction
- Poursuivre la fidélisation des arbitres (réduire la perte)
- Aider à la mise en place des écoles d'arbitrage
- Nommer des représentants arbitrage aux places à responsabilité dans les clubs
- Améliorer le niveau moyen de nos arbitres (formations)

PRÉSENTATION DU PROJET 2024-2028

VI- Arbitrage

- Rapprocher les arbitres – les éducateurs – les clubs (évaluation)
- Mettre les plus jeunes arbitres dans de meilleures conditions
- Faciliter la relation entre les familles (éducateurs – arbitres – dirigeants)
- Mettre en place un label arbitrage

« Déontologie – Valeurs

Parce que nous considérons que défendre le sport c'est défendre des valeurs et en tant qu'élus de District nous devons donner l'exemple

Parce qu'être élu au district ne doit pas se confondre avec défendre son club et que nous devons faire la part des choses

Parce que des présidents de district ne sont pas élus pour eux-mêmes mais pour le bien de notre football, nous devons travailler en concertation

Parce que nous devons tenir nos engagements auprès des clubs et de leurs élus, comme nous l'avons fait pour la mandature qui vient de s'achever

On peut imaginer des engagements de clubs vis-à-vis des axes majeurs de la politique du district

- Les clubs notre priorité

Nous considérons que nous sommes élus pour les clubs tout en privilégiant TOUJOURS l'intérêt général et non les demandes spécifiques

Certains présidents de Ligue et de District, ont essayé lors de la dernière Assemblée Générale de la FFF de faire en sorte que leurs fonctions soit rémunérée. Nous sommes clairement opposés à cette demande pour 2 raisons essentielles :

- Ce sont les clubs qui paieraient (environ 1500€/an pour un club de 300 licenciés
- Il n'y aura plus des « hommes et des femmes de terrain » à la tête des Districts et des Ligues mais des bureaucrates venant chercher un salaire

La mise en place du Service Civique par le District est une première étape dans l'aide à la professionnalisation des clubs

- **Sportif – Technique**

Nous sommes le **seul département normand** à ne pas avoir de Section d'Excellence Sportive Foot. Nous avons commencé de travailler et nous travaillerons à nouveau avec les représentants du Département et l'Education Nationale et les Services de l'Etat, pour réparer cette anomalie afin de mettre en place pour les meilleurs footballeurs et footballeuses de notre département, une Section Sport Etude pour élever le niveau de notre élite départementale.

Notre football senior garçons et filles s'appauvrit d'année en année. Une réflexion devra être menée pour trouver des formules plus attractives notamment dans l'articulation des championnats, plus en rapport avec les besoins des jeunes de notre époque. Ne faisons plus le football pour notre génération mais pour eux.

Travailler à la mise en place d'évaluation commune pour rassembler les familles

- **Féminisation**

Par exemple : Etudier la possibilité de rendre prioritaire les clubs qui travaillent selon les axes du DEF (section féminine (exemple du FAFA))

Appel à candidature pour femmes dans les commissions

- **Ambiance sur et autour des terrains**

Une personne formée à beaucoup moins de risque de comportement déviant qu'une personne qui ne l'est pas

Les incidents les plus importants arrivent entre les clubs ruraux et les clubs de quartier. Ça n'est ni de la **stigmatisation**, ni un **procès d'intention** de qui que ce soit, mais ce sont les **faits**

Il y a 2 manières d'appréhender cette situation, soit le fait de vivre ça comme une fatalité, ce que nous refusons de faire, soit de s'emparer du problème, c'est ce que **modestement**, nous allons tenter de faire. Nous aurons besoin pour cela de tout le monde, les clubs, les représentants de l'état, les représentants des collectivités territoriales, locales, les autres sports, le mouvement olympique et sportif. Pour ce qui concerne le football nous sommes prêts à nous mobiliser mais nous n'y arriverons pas tout seuls !

- **Arbitrage**

Encore le rapprochement des familles plutôt que l'éloignement

Pour finir, Marc ROUTIER, au nom du Comité de Direction, remercie les clubs d'avoir donné votre confiance pour gérer le district depuis 4 ans. Nous avons tenté d'effectuer cette mission avec le plus de sincérité possible et en étant à votre écoute.

Je voudrais aussi avoir un mot pour les membres de commission qui effectuent un travail considérable et qui travaillent au quotidien en étroite harmonie avec les salariés du district que je tenais à saluer également.

Marc ROUTIER remercie l'assemblée de son attention et redonne la parole à Mr Dany BOUVET, président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales) pour passer au vote

- **Vote de la liste et proclamation des résultats** (Dany BOUVET)

Vote n°7 Élection du Comité de Direction

Vote POUR : 439

Vote CONTRE : 112

Abstention : 10

- **Allocution du nouveau président du District de l'Eure** (Marc ROUTIER)

Après avoir remercié Mr Dany BOUVET, le président Marc ROUTIER, nouvellement réélu adresse ces mots à l'assemblée :

« Ma première pensée va à toute l'équipe qui est devant moi et qui m'a donné l'envie et la confiance pour proposer à nouveau nos services durant ces 4 prochaines années.

Si j'ai accepté cette mission, c'est parce que, quand on est bénévole, la balance plaisir -contraintes doit pencher du bon côté. Dans mon cas, le coté plaisir est très largement prioritaire.

Plaisir de travailler en toute confiance avec l'ensemble des membres du Comité Directeur et les membres de commissions.

Plaisir de voir les salariés du District autant investis dans leur travail, qu'elle que soit leur génération ou leur ancienneté dans le métier.

Plaisir de côtoyer les clubs, leurs présidents, leurs éducateurs, leurs arbitres et d'échanger sur les vrais problèmes de terrain.

Plaisir enfin de travailler avec les représentants des collectivités locales et territoriales, pour que les projets avancent pour nos clubs.

Merci à Eric pour notre connivence, merci aux membres du bureau pour leur confiance et pour la richesse de nos échanges parfois acharnés mais toujours au service de l'intérêt général.

Merci Sauveur de m'avoir proposé ce défi, il y a 8 ans, car grâce à cette nouvelle fonction depuis 4 ans, j'ai vécu et je continuerai à vivre des moments exceptionnels

Ma dernière pensée ira, bien évidemment à mon papa sans lequel je ne serai jamais tombé dans le grand bain du football, dès le plus jeune âge.

Merci à tous et à toutes et au nom du Comité Directeur nouvellement élu, je veux vous assurer que nous sommes très reconnaissants de la confiance que vous venez de nous accorder et dont nous serons dignes, je vous le promets »

Le président donne ensuite la parole à Pascal LEBRET, responsable du pôle juridique qui va présenter les modifications règlementaires accompagné de Johnny DELHOMME et de Morgan DEWILDE

Pascal LEBRET, dans un 1^{er} temps, fait un rappel des changements règlementaires effectués et mis en place dès le début de cette saison 2024-2025, mais qui ne nécessitent pas de vote.

Dans un second temps, Pascal LEBRET fait un rappel concernant les propositions de modifications de textes pour les catégories de jeunes U13F, U13G, U15G, U18G.

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES (Pascal LEBRET, Responsable du pôle juridique)



PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Rappel des modifications significatives – **Les textes du DEF :**

- Modification du barème de points (idem LFN)
- Une seule règle de départage des équipes
- Assouplissement des règles de participation des U16 en U18
- Mixité possible en critérium à 8 U15
- Précision sur le temps mort « seulement en foot libre »



PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Rappel des modifications significatives – **Les textes du DEF :**

- Suppression des données répétitives
- Renvois vers le règlement des compétitions
- **Futsal : 3 textes au lieu de 11**
 - 1 : Les lois du jeu
 - 2 : Les critères (féminin et masculin)
 - 3 : Les coupes (toutes catégories, féminin et masculin)



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES COMPÉTITIONS JEUNES

- Rappel des étapes des projets de réforme

- Propositions de réformes issues des groupes de travail
- Présentation au Comité de Direction du 28/05/2024
- Visioconférence d'information des clubs le 19/06/2024
- Envoi des informations détaillées à tous les clubs (par mail du DEF le 28/06/2024)
- **Propositions d'adoption des réformes en AG du 10/09/2024**



U13F

➤ Sur le modèle des U13 G : 3 phases

➤ 1^{ère} phase brassage sur 3 journées

➤ 2^{ème} phase en match aller simples :

➤ D1 à 6 équipes

➤ D2 (2 à 4 poules de 4 à 6 équipes)

➤ **Montées des premiers de D2 et descentes correspondantes des derniers**

➤ 3^{ème} phase

➤ D1 à 6 équipes (avec les équipes accédantes de D2)

➤ D2 (2 à 4 poules de 4 à 6 équipes avec les équipes reléguées de D1)

➤ Suivant le nombre d'équipes et de groupes possibilité de matchs aller-retour

➤ Possibilité d'intégrer en D2 les nouvelles équipes à chaque phase

Avantages : limiter les scores fleuves, revaloriser la compétition, rééquilibrer les poules, s'adapter à chaque génération



U13G – SITUATION ACTUELLE

➤ Depuis 2 saisons déjà, cette compétition se déroule en 3 phases

➤ Depuis la saison dernière, il y a 8 montées en championnat régional au lieu de 4 à fin décembre

➤ C'est presque toute la D1 qui accède en régional sauf le dernier remplacé par le meilleur 1^{er} de D2

➤ **Cette compétition de D1 phase 2 n'a plus de sens, il convient de l'adapter au nouveau contexte**



U13G – PROPOSITION

➤ Toujours 3 phases (brassage, phase 2 et phase 3)

➤ Une 1^{ère} phase de brassage sur le même modèle que les saisons dernières sur 3 journées

➤ Une 2^{ème} phase sur 5 journées composée ainsi :

➤ 2 groupes de D1 à 6 équipes

➤ 2 groupes de D2 à 6 équipes

➤ 6 groupes de D3 à 6 équipes

➤ 12 groupes de D4 à 6 équipes

➤ **Les 4 premiers des 2 groupes de D1 accèdent en régional (les 5^{èmes} restent en D1, les 6^{èmes} descendent en D2)**



U13G – PROPOSITION

➤ **Toujours 3 phases (brassage, phase 2 et phase 3)**

➤ Une 3^{ème} phase sur 7 journées composée ainsi :

- 1 groupe de D1 à 8 équipes
- 2 groupes de D2 à 8 équipes
- 4 groupes de D3 à 8 équipes
- 12 groupes de D4 à 6 ou 8 équipes (suivant le nombre d'engagées)

➤ **À l'issue de cette phase, la saison suivante reprend par la phase de brassage**

U15G – OBJECTIFS

➤ **Uniformiser nos championnats de jeunes avec une compétition sur 3 phases**

➤ **Instituer une compétition plus équilibrée du fait de l'évolution du niveau des générations**

➤ **Avoir ainsi un championnat revalorisé**

➤ **Acquérir une plus grande souplesse par rapport aux conditions météorologiques**

U15G – PROPOSITION

➤ **3 phases (brassage, phase 2 et phase 3)**

➤ Une 1^{ère} phase de brassage sur 3 journées avec des plateaux de 3 équipes (chaque équipe disputera 2 matchs de 40 minutes)

➤ Une 2^{ème} phase sur 5 journées composée ainsi :

- 2 groupes de D1 à 6 équipes (le meilleur 1^{er} monte en R2)
- 2 groupes de D2 à 6 équipes
- 4 à 5 groupes de D3 à 6 ou 7 équipes (suivant le nombre d'équipes)



U15G – PROPOSITION

➤ 3 phases (brassage, phase 2 et phase 3)

➤ Une 3^{ème} phase sur 7 journées composée ainsi :

- 1 groupe de D1 à 8 équipes
- 2 groupes de D2 à 8 équipes
- 4 groupes de D3 à 7 ou 8 équipes (en fonction du nombre d'équipes engagées)

➤ À l'issue de cette phase, la saison suivante reprend par la phase de brassage



U18G – OBJECTIFS

- Uniformiser nos championnats de jeunes avec une compétition sur 3 phases
- Instituer une compétition plus équilibrée du fait de l'évolution du niveau des générations
- Atténuer les conséquences de la suppression de la R3 U18 de Ligue
- Avoir ainsi un championnat revalorisé
- Acquérir une plus grande souplesse par rapport aux conditions météorologiques



U18G – PROPOSITION

➤ 3 phases (brassage, phase 2 et phase 3)

➤ Une 1^{ère} phase de brassage sur 3 journées avec des plateaux de 3 équipes (chaque équipe disputera 2 matchs de 45 minutes)

➤ Une 2^{ème} phase sur 5 journées composée ainsi :

- 2 groupes de D1 à 6 équipes (le meilleur 1^{er} monte en R2)
- 2 groupes de D2 à 6 équipes
- 4 à 5 groupes de D3 à 6 ou 7 équipes (suivant le nombre d'équipes)





U18G – PROPOSITION

- **3 phases (brassage, phase 2 et phase 3)**
- Une 3^{ème} phase sur 7 journées composée ainsi :
 - 1 groupe de D1 à 8 équipes
 - 2 groupes de D2 à 8 équipes
 - 4 groupes de D3 à 7 ou 8 équipes (en fonction du nombre d'équipes engagées)
- **À l'issue de cette phase, la saison suivante reprend par la phase de brassage**



- **Proposition de réforme des championnats U13F**

- **Présentation de la réforme**
- **Adoption de la réforme U13F**

Vote n°8 Adoption de la réforme du championnat U13F

Vote POUR : 449
Vote CONTRE : 70
Abstention : 32

- **Mise en application immédiate de la réforme U13F**

Vote n°9 Mise en application immédiate de la réforme du championnat U13F

Vote POUR : 366
Vote CONTRE : 124
Abstention : 58

- **Proposition de réforme des championnats U13G**

- **Présentation de la réforme**
- **Adoption de la réforme U13G**

Vote n°10 Adoption de la réforme du championnat U13G

Vote POUR : 465
Vote CONTRE : 47
Abstention : 39

- **Mise en application immédiate de la réforme U13G**

Vote n°11 Mise en application immédiate de la réforme du championnat U13G

Vote POUR : 427
Vote CONTRE : 47

Abstention : 49

- **Proposition de réforme des championnats U15G**

- **Présentation de la réforme**
- **Adoption de la réforme U15G**

Vote n°12 Adoption de la réforme du championnat U15G

Vote POUR : 328

Vote CONTRE : 180

Abstention : 43

- **Mise en application immédiate de la réforme U15G**

Vote n°13 Mise en application immédiate de la réforme du championnat U15G

Vote POUR : 307

Vote CONTRE : 190

Abstention : 46

- **Proposition de réforme des championnats U18G**

- **Présentation de la réforme**
- **Adoption de la réforme U18G**

Vote n°14 Adoption de la réforme du championnat U18G

Vote POUR : 335

Vote CONTRE : 161

Abstention : 55

- **Mise en application immédiate de la réforme U18G**

Vote n°15 Mise en application immédiate de la réforme du championnat U18G

Vote POUR : 308

Vote CONTRE : 175

Abstention : 68

Merci Pascal, Johnny et Morgan pour ces présentations et merci aux membres des groupes de travail pour le travail réalisé et le temps consacré.

CONCLUSION

- **Clôture de l'AG**

- **Marc ROUTIER - Président du District de l'Eure s'adresse à l'assemblée en ces termes :**

« Une assemblée électorale est toujours un moment particulier. C'est le moment pour les personnes élues de voir si les actions engagées sont en phase avec les attentes des clubs. Ça semble être le cas et nous en sommes satisfaits.

Avant de passer la parole aux représentants de nos instances du football, je voudrais finir mon propos en évoquant les futures élections de la Ligue de Normandie qui auront lieu le 9 novembre prochain. Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, notre ami Jean-Luc GIFFARD sera candidat pour être président de la Ligue.

Comme vous vous en doutez, nous soutiendrons, la candidature de Jean-Luc mais pas simplement et par parti pris parce que Jean-Luc est originaire de l'Eure.

Nous le soutiendrons par conviction, par rapport à son expérience, par rapport au respect des valeurs de l'homme qu'il est, par rapport à la connaissance que nous avons de ses nombreuses compétences et aussi par rapport à tout ce que l'on a pu apprécier de lui au cours de notre vécu commun.

- Parce que Jean-Luc choisira toujours le camp de la concertation, de l'échange et du plaisir du football, loin des querelles et des dissensions inutiles
- Parce que Jean-Luc est connu pour avoir toujours privilégié l'intérêt collectif du football et qu'il ne court pas après des intérêts personnels, notamment financier car c'est un grand bénévole.
- Parce que Jean-Luc ne cherche pas, à travers cette candidature et cette potentielle élection, une quelconque place d'élite à la Fédération mais qu'il saura toujours servir le football de district, de nos terrains, sans jamais oublier d'où il vient.
- Parce qu'enfin nous avons la modestie de croire que la volonté du District de l'Eure de toujours être au service de ses clubs, n'est pas qu'une promesse de campagne et que l'expérience de Jean-Luc, dans ce domaine, sera un atout indéniable en tant que président de Ligue au service des clubs.

Jean – Luc nous te souhaitons tous de devenir prochainement le président de notre Ligue de Normandie pour que nous puissions travailler de concert entre la Ligue et les 5 Districts dans un esprit positif au service du football et des clubs. Au nom du Comité de Direction, je te remercie à nouveau pour tout ce que tu as fait pour le football eurois.

Le président appelle ensuite Mr Jean-Michel KOCIZEWSKI, vice-président délégué de la Ligue de Normandie

- o **Discours de Mr Jean-Michel KOCIZEWSKI**, (représentant de la Ligue de Normandie)

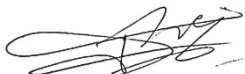
Le président appelle ensuite Mr Cédric BETTREMIEUX, représentant de la Ligue de Football Amateur

- o **Discours de Mr Cédric BETTREMIEUX**, (représentant de la Ligue de Football Amateur (LFA))

Marc ROUTIER invite l'ensemble des personnes présentes à partager le pot de l'amitié et les clubs présents à recevoir la dotation de 3 ballons NIKE

L'assemblée générale est close à 21h10

Le Président
Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général
Bruno FARINA



Les décisions de l'Assemblée Générale sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Evreux dans un délai de 5 ans à compter de leurs publications. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français dans les délais de 15 jours suivants leurs publication dans le respect des articles L141-4, R141-5 et suivant du code du sport